

**PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire** du conseil municipal de la ville de New Richmond tenue en la salle du Centre communautaire Adrien-Gauvreau, le **lundi 17 mai 2021** à compter de **20 h**.

À laquelle sont présents :

Monsieur Éric Dubé, maire  
Madame Geneviève Braconnier, conseillère  
Monsieur François Bujold, conseiller  
Monsieur Jean Cormier, conseiller  
Monsieur Jean-Pierre Querry, conseiller  
Monsieur Jacques Rivière, conseiller

Formant le quorum requis par la Loi sous la présidence du maire, monsieur Éric Dubé.

Sont également présents :

Madame Céline LeBlanc, greffière  
Monsieur Stéphane Cyr, directeur général

Est absent :

Monsieur René Leblanc, conseiller

**ADMINISTRATION**

**178-05-21**

**LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean Cormier

**APPUYÉ DE :** Monsieur Jacques Rivière  
et unanimement résolu :

**D'adopter** l'ordre du jour tel que lu par le maire.

**ADOPTÉE**

**179-05-21**

**ADOPTION DU RAPPORT FINANCIER ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR POUR L'EXERCICE FINANCIER TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2020**

M. Daniel Berthelot, comptable agréé de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, présente le rapport du vérificateur et les états financiers consolidés de la Ville de New Richmond au 31 décembre 2020.

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Geneviève Braconnier

**APPUYÉ DE :** Monsieur François Bujold  
et unanimement résolu :

**D'accepter** le rapport du vérificateur et les états financiers consolidés de la Ville de New Richmond au 31 décembre 2020, et ce, tel que déposés.

**ADOPTÉE**

**RÈGLEMENT 1166-21 SUR LA GESTION CONTRACTUELLE MODIFIANT LE RÈGLEMENT 1083-18 - AVIS DE MOTION ET PRÉSENTATION DE PROJET**

La conseillère Madame Geneviève Braconnier donne un avis de motion à l'effet qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le Règlement 1166-21 sur la gestion contractuelle modifiant le Règlement 1083-18.

Un projet de ce règlement est présenté et déposé séance tenante.

**180-05-21**

**AUTORISATION DE NÉGOCIATIONS - RENOUELEMENT DU PROTOCOLE D'ENTENTE CONCERNANT LES CONDITIONS DE TRAVAIL DES EMPLOYÉS CADRES**

**Considérant** l'échéance du protocole d'entente concernant les conditions de travail des employés cadres, soit le 31 décembre 2021;

**Considérant** l'excellente relation avec les employés cadres et la volonté de la Ville de conclure une entente qui saura servir les intérêts de toutes les parties ainsi que ceux des citoyens;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Monsieur Jean Cormier

**APPUYÉ DE :** Monsieur Jean-Pierre Querry

et unanimement résolu :

**D'autoriser** le maire et le directeur général à signer pour et au nom de la Ville l'entente à intervenir au niveau du contrat de travail des employés cadres qui viendra à échéance le 31 décembre 2021.

**ADOPTÉE**

181-05-21

**AUTORISATION - INSCRIPTION D'ADMINISTRATEUR À L'AGENCE DU REVENU DU CANADA**

**Considérant que** la Ville doit nommer un responsable à titre d'administrateur à l'agence du Revenu du Canada;

**IL EST PROPOSÉ PAR :** Madame Geneviève Braconnier

**APPUYÉ DE :** Monsieur Jacques Rivière

et unanimement résolu :

**Que** la Ville de New Richmond nomme et autorise M. Stéphane Cyr, directeur général de la Ville, à signer pour et au nom de la Ville tous documents pertinents, et ce, à titre d'administrateur de la Ville de New Richmond à l'agence du Revenu du Canada.

**ADOPTÉE**

**DÉPÔT DU CERTIFICAT RELATIF AU DÉROULEMENT DE LA PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT DES PERSONNES HABLES À VOTER SUR LE RÈGLEMENT 1161-21**

La greffière dépose le certificat relatif au déroulement de la procédure d'enregistrement pour le Règlement 1161-21 autorisant un emprunt pour les travaux de rénovations de l'immeuble municipal du 200, boulevard Perron Ouest, qui indique que la Ville n'a reçu aucune demande de la part des personnes habiles à voter.

**PÉRIODE DE QUESTIONS (AFFAIRES DU PUBLIC)**

Aucune question n'est soumise.

**CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'ordre du jour étant épuisé, le président déclare la clôture de l'assemblée, il est 20 h 06.

Président

Secrétaire

Éric Dubé, maire

Céline LeBlanc, greffière